



2026-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 20 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION : 16/03/2026	L'an deux mille vingt-six, le vendredi 20 mars à 19h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Loïc BOUR, Maire.				
DATE D'AFFICHAGE : 27/03/2026					
NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE	PRÉSENTS	POUVOIRS	VOTANTS	ABSENTS
	29	29	0	29	0
LB/TD/OR N° 2026/09	ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)				

Étaient présents : Loïc BOUR, Julie KLEINPOORT, Benoît DROUET, Hélène CAILLE-CAYZAC, Jérémy MAIRE, Marie-France CAUSSIN, Ozan ERGIN, Laure DALIGAUX, Gildas SERVIÈRES, Marc DEQUICK, Dominique CROIZET, Sébastien BAUDOIN, Dominique BROSSIER, Cendrine CHERGUI, Sandrine CLOTEAUX, Alexandra DUFAU, Lydie DALIGAUX, Cyrille ANDRIEU-LACU, Mathias GARNIER, Catia RIBEIRO-KUNTZ, Adelina BOUILLY, Julien RICHER, Abdoul THIAM, Manon CROIZET, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Dominique BONNET, Stéphane LEMOINE, Armelle THÉRON-CAPLAIN

Secrétaire de séance :

Vu la délibération n° 2026/08 du 20 mars 2026 fixant le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS ;

Vu les articles R123-7 et suivants et L123-6 du code de l'action sociale et des familles qui disposent que les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Sur l'exposé présenté, et après appel à candidatures, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Deux listes ont été présentées,





2026-23

Pour Épernon au Cœur

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Marie-France CAUSSIN
Dominique BROSSIER
Cendrine CHERGI
Marc DEQUICK
Dominique CROIZET
Sébastien BAUDOIN

Pour Unis pour Epernon

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Béatrice BONVIN

À l'unanimité, le conseil municipal a décidé de voter à main levée.

Sont élus membres du conseil d'administration du CCAS d'Épernon, à l'unanimité :


1. Mme Marie-France CAUSSIN (Vice-présidente)
2. Monsieur Dominique BROSSIER
3. Madame Cendrine CHERGUI
4. Monsieur Marc DEQUICK
5. Madame Dominique CROIZET
6. Monsieur Sébastien BAUDOIN
7. Madame Béatrice BONVIN

Fait et délibéré à Épernon,
le 20 mars 2026



Secrétaire de séance
Matthias GARNIER



Le Maire, 
Loïc BOUR

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.